

cATHERINE bruet

Inspectrice d’Académie – Inspectrice Pédagogique Régionale de Sciences Economiques et Sociales

A Mesdames et Messieurs les Professeurs de Sciences Economiques et Sociales de l’Académie de BESANCON

LETTRE DE RENTREE 2017/2018

Je vous souhaite tout d’abord une excellente rentrée et la bienvenue aux nouveaux entrants. Je félicite tout particulièrement les lauréats des concours. Je tiens à remercier Jean-Yves DELER de son aide précieuse pour que la passation de fonction s’effectue le mieux possible.

Cette lettre de rentrée a pour objectif de vous apporter des informations dont vous pourriez avoir besoin dans l’exercice de vos missions d’enseignant de Sciences Economiques et Sociales.

La rentrée 2017/2018 est placée sous le signe de la confiance et vous trouverez les grandes orientations ministérielles dans la conférence de presse de Jean-Michel BLANQUER, Ministre de l’Education Nationale (<http://www.education.gouv.fr/cid119317/annee-scolaire-2017-2018-pour-l-ecole-de-la-confiance.html>) . Parmi celles-ci, une réforme du baccalauréat afin d’en faire « un levier de réussite » est envisagée pour 2021, à partir d’une concertation qui devrait débuter dès à présent et durer jusqu’au début 2018.

D’autre part, une réforme importante de l’évaluation et de la carrière des enseignants est mise en œuvre à cette rentrée. Il s’agit du protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR). Le dispositif met en place deux dispositifs complémentaires : d’une part, des rendez-vous de carrière fixes et d’autre part, un accompagnement professionnel. Vous trouverez dans le guide des rendez-vous de carrière, les informations précises concernant ces deux modalités (<http://cache.media.education.gouv.fr/file/09_-_septembre/55/2/2017_guide_RV_carriere_enseignants_education_psyEN_V3_804552.pdf>) .

Au niveau académique, le projet académique 2015/2019 (<http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article6131>) articule les axes sur lesquels nous devons nous engager collectivement. Il s’agit « d’assurer un parcours de réussite à chaque élève », « d’accompagner l’évolution des pratiques pédagogiques » et « de favoriser la convergence des efforts de tous les acteurs de l’éducation ».

Pour cela, nous vous proposons un Plan Académique de Formation pour lequel vous avez **jusqu’au 15 septembre** pour vous inscrire (<http://paf.ac-besancon.fr:1211/paf/vue/recherche.php>) . Quatre groupes de travail locaux vont réfléchir autour de la thématique : « utiliser son environnement comme outil pédagogique ». Deux conférences universitaires accueilleront Violaine GIRARD et Amélie ROUGIE. La première est maitre de conférence à Rouen et l’auteur d’une thèse de sociologie consacrée aux trajectoires résidentielles pavillonnaires des classes populaires. Elle traitera du vote Front National dans ces territoires. La seconde, collaboratrice de Pierre Mercklé, traitera des théories du complot, de la propagation virale de ces thèses sur internet, et montrera comment appréhender la réalité sociale à partir des outils d’analyse que propose Gérald Bronner dans ses ouvrages. Deux jours de formation autour de la thématique de la classe inversée permettront de poursuivre la réflexion engagée l’année passée.

De plus, une journée de découverte de l'Université se tiendra **mardi 5 décembre** sur le campus de l'Université de Franche-Comté à Besançon. Les élèves de Terminale intéressés prendront connaissance des différentes formations proposées (filières droit, éco-gestion et AES) et suivront en amphithéâtre trois cours magistraux de microéconomie, de gestion et de droit. 450 places sont proposées et destinées aux élèves volontaires*.*Je remercie les collègues intéressés de bien vouloir m'indiquer par courriel (avec Céline GRANDCLEMENT en copie), à partir du 25 septembre prochain, les noms des élèves qu'ils souhaitent inscrire à cette manifestation. Les inscriptions seront closes dès que les 450 places auront été attribuées. Les frais de déplacement et de restauration restent à la charge des établissements et/ou des élèves.

Les informations relatives à la discipline sont communiquées par la liste de diffusion des professeurs de Sciences Economiques et Sociales de l’Académie ([ses.liste@ac-besancon.fr](mailto:ses.liste@ac-besancon.fr) ) et sont présentes sur le site disciplinaire (<http://ses.ac-besancon.fr/>), dont le webmestre est Franck LABOURIER. Cette liste est le canal officiel de circulation des informations vous concernant à partir de votre **adresse électronique académique**.

Notre académie a été retenue pour faire partie des **TraAM** (Travaux Académiques Mutualisés). Il s’agit d’accompagner le développement des pratiques numériques pédagogiques, en mutualisant les expériences au sein des réseaux disciplinaires. Anne-Gaëlle BATTU en est la coordonnatrice ([anne.battu@ac-besancon.fr](mailto:anne.battu@ac-besancon.fr)) .

Céline GRANDCLEMENT sera chargée de mission d’inspection durant l’année. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter à [celine.grandclement@ac-besancon.fr](mailto:celine.grandclement@ac-besancon.fr) ou à [Catherine.Bruet@ac-lyon.fr](mailto:Catherine.Bruet@ac-lyon.fr) .

Je tiens enfin tout particulièrement à remercier les professeurs en charge des classes d’examen pour leur investissement dans la préparation de leurs élèves aux épreuves du baccalauréat, tant à l’écrit qu’à l’oral.

Excellente année

CORDIALEMENT

**Catherine BRUET**

Inspectrice d’Académie – Inspectrice Pédagogique Régionale de Sciences Economiques et Sociales